

## Communiqué de presse

**Le 19 septembre 2023**

### **Fermeture de la gare routière de Bercy-Seine : la FNTV dénonce une décision précipitée et sans alternative**

---

Suite aux annonces d'Emmanuel Grégoire, Premier Adjoint à la Maire de Paris, par voie de presse sur la fermeture de la gare routière de Bercy-Seine et le non-renouvellement de la délégation de service public accordée à la SAEMES pour un usage par les autocars de services librement organisés, la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) à fait part à l'élu de Paris de sa vive inquiétude et de l'incompréhension totale de la profession quant aux conséquences désastreuses de cette décision unilatérale, non concertée et sans proposition d'alternative.

La majorité des capitales en Europe et dans le monde dispose de gares routières dignes de ce nom, offrant un nombre de stationnement suffisant pour accueillir les flux et des conditions de sécurité, d'information et de confort bien supérieures à celles de Bercy-Seine.

L'offre de transport par autocars longue distance en France constitue une solution indispensable de mobilité alternative à la voiture individuelle et complémentaire au train pour se déplacer sur de longues distances et réduire ainsi l'empreinte carbone individuelle des voyageurs. Elle a rencontré, depuis sa création en 2015, un public dont une large part ne pourrait pas se déplacer sans cette nouvelle offre. En dehors de la période de crise sanitaire qui a freiné son développement, le niveau de fréquentation a retrouvé en 2022 son niveau de 2018, avec 7,8 à 9,3 millions de passagers qui l'ont utilisée pour des liaisons domestiques. Cette offre de transport permet de proposer une tarification compétitive aux ménages aux revenus les plus modestes. Elle peut donc être qualifiée de « solution de transport écologique et sociale ».

Paris et l'Ile-de-France se trouvent, comme pour les modes ferroviaires et aériens, au cœur de ces déplacements terrestres. La gare de Bercy-Seine, à elle seule, représente 5,8 millions de voyageurs en 2019, soit 83% de la fréquentation francilienne. En 2023, ce sont 7 millions de voyageurs qui vont transiter par cette gare, dont 44% de Parisiens intra-muros. Un positionnement de cette gare routière en dehors de la capitale ne permettrait pas de remplir cette fonction nodale et remettrait en cause l'attractivité, voire l'existence, de ce mode de transport collectif dont presque la moitié de la clientèle sont des Parisiens habitant Paris intra-muros.

La transformation de la gare Bercy-Seine en un parking exclusivement dédié aux autocars de tourisme ne répond pas aux besoins de ces derniers. La gare est éloignée des sites touristiques de la capitale où s'opèrent les déposes-reprises, ce qui engendrera un

Contacts presse :

Ingrid Mareschal

Déléguée générale

Ingrid.mareschal@fntv.fr | T. 01 40 82 62 72

Stéphanie Dupérieré

Responsable communication

Stephanie.duperie@fntv.fr | T. 06 76 30 94 08

## Communiqué de presse

accroissement de la circulation entre ces sites généralement centraux et la gare Bercy-Seine.

La décision de fermeture de Bercy-Seine par la Ville de Paris ne pourra donc intervenir avant qu'une alternative crédible et répondant aux besoins soit opérationnelle pour accueillir les « cars Macron » et leurs passagers, 24h/24, dans Paris ou son immédiate périphérie, avec une connexion multimodale forte afin de continuer à assurer une desserte accessible sans voiture. La nouvelle gare routière devra naturellement garantir un haut niveau de sécurité et de service, tant pour le confort des usagers que pour minimiser l'impact de cette nouvelle infrastructure sur les riverains.

### A propos de la FNTV :

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (transport scolaire, lignes régulières, transport occasionnel et touristique) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi). La FNTV représente plus de 1300 entreprises de toutes tailles et ses adhérents emploient 85 000 salariés. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.

Contacts presse :

Ingrid Mareschal

Déléguée générale

Ingrid.mareschal@fntv.fr | T. 01 40 82 62 72

Stéphanie Dupérieré

Responsable communication

Stephanie.duperie@fntv.fr | T. 06 76 30 94 08